

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt: 24 février 2005

Messagerie

Projet de loi

ouvrant un crédit d'investissement de 1 705 000 F pour l'équipement et l'ameublement des pavillons provisoires loués et mis à disposition du CEC André-Chavanne et du CEC Emilie-Gourd, annexe des Bougeries

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Crédit d'investissement

Un crédit global de 1 705 000 F (y compris TVA et renchérissement) est ouvert au Conseil d'Etat pour l'acquisition du mobilier, des équipements pédagogiques, du matériel informatique et des logiciels pour les pavillons provisoires loués et mis à la disposition de l'enseignement secondaire postobligatoire pour accueillir ses nouveaux élèves.

Art. 2 Budget d'investissement

Ce crédit est inscrit au budget d'investissement en 2005 sous les rubriques 34.13.00.506.61 et 17.00.00.506.64. Il se décompose de la manière suivante :

Pavillon CEC André-Chavanne

• 17.00.00.506.64	Equipement informatique	384 000 F
• 34.13.00.506.61	Mobilier	322 000 F
• 34.13.00.506.61	Equipement audiovisuel	64 000 F
• 34.13.00.506.61	Equipement salles NFCB	<u>149000 F</u>
• Total		919 000 F

Pavillon CEC Emilie Gourd, annexe des Bougeries

• 17.00.00.506.64	Equipement informatique	307 000 F
• 34.13.00.506.61	Mobilier	344 000 F
• 34.13.00.506.61	Equipement audiovisuel	60 000 F
• 34.13.00.506.61	Equipement NFCB	<u>75 000 F</u>
• Total		786 000 F

Art. 3 Financement et couverture des charges financières

Le financement de ce crédit est assuré, au besoin, par le recours à l'emprunt dans le cadre du volume d'investissement " nets-nets " fixé par le Conseil d'Etat, dont les charges financières en intérêts et en amortissements sont à couvrir par l'impôt.

Art. 4 Amortissement

L'amortissement de l'investissement est calculé chaque année sur la valeur d'acquisition (ou initiale) selon la méthode linéaire et est porté au compte de fonctionnement.

Art. 5 Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, du 7 octobre 1993.

Certifié conforme

Le chancelier d'Etat : Robert Hensler

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

1. Préambule

A fin décembre 2003, les représentants du DIP ont informé la Commission des Travaux du Grand Conseil, que selon les prévisions, l'enseignement secondaire postobligatoire (PO) devait accueillir, par rapport à 2003, environ 700 élèves de plus pour la rentrée 2005.

Toutefois, l'enseignement secondaire postobligatoire a déjà accueilli plus de 800 nouveaux élèves lors de la rentrée 2004. Cette arrivée massive concerne essentiellement le collège de Genève, les écoles de commerce et de culture générale.

Les estimations du service de la recherche en éducation (SRED) et de la direction générale de l'enseignement secondaire postobligatoire (DGPO) prévoient à ce jour, que la rentrée 2005 comptera 400 élèves de plus que la rentrée 2004.

Entre la rentrée 2004 et la rentrée 2007, on peut estimer que l'effectif des filières collège de Genève, école de commerce et école de culture générale devrait augmenter de près de 1600 élèves.

Il faut préciser que les prévisions d'effectif à moyen et long terme sont actuellement difficiles à effectuer dans l'enseignement secondaire postobligatoire, en raison de la multiplicité des réformes qui ont un impact sur les flux des élèves. Ces modifications étant récentes, l'ampleur de leurs effets ne peut pas encore être totalement prise en compte dans les modèles de prévision.

Ce constat n'est pas spécifiquement genevois, puisque l'office fédéral des statistiques, dans son communiqué de presse du 27 mai 2004, admet la même difficulté, en déclarant qu'outre l'évolution démographique, d'autres facteurs devraient fortement influencer l'évolution future du nombre d'élèves au début de l'enseignement secondaire postobligatoire, notamment la situation économique et les nombreuses réformes entreprises récemment, par exemple celles liées à la nouvelle loi sur la formation professionnelle entrée en vigueur en 2004.

A Genève, l'augmentation importante de l'effectif et, par conséquent, du besoin de locaux correspondant est due notamment à la croissance démographique générale, aux impacts des réformes de l'enseignement

primaire et du cycle d'orientation dans les choix des élèves lors de leur entrée dans l'enseignement secondaire postobligatoire, à la modification des conditions d'admission dans les écoles de commerce et de culture générale, au retour à l'école publique d'élèves ayant commencé un cursus scolaire en écoles privées, à la reprise par de nombreux élèves d'une deuxième formation dans l'enseignement secondaire postobligatoire (par exemple une entrée en apprentissage après l'obtention d'une maturité gymnasiale ou d'un diplôme de l'ECG).

Pour absorber cette importante augmentation d'effectif et compte tenu des échéances de mises à disposition des nouvelles constructions qui sont à l'étude depuis 2000 (voir point 2 ci-dessous), le DIP a fait les demandes suivantes :

- un pavillon provisoire de 17 locaux élèves rive droite;
- un pavillon provisoire de 17 locaux élèves rive gauche;
- un pavillon provisoire de 28 locaux élèves plus des locaux annexes entre l'Arve et l'Aire.

Ces constructions ne seront d'ailleurs pas suffisantes, et la mise à disposition de 12 salles sur la rive droite et de 24 salles sur la rive gauche est encore nécessaire dès 2007 pour faire face à l'augmentation globale qui subira, cette année-là, une progression marquée due à l'une des conséquences de la nouvelle loi sur la formation professionnelle, à savoir le passage de la durée de la formation de gestionnaire de vente de 2 à 3 ans; ceci implique qu'une volée entière d'apprentis (400 élèves) poursuivra en 2007-2008 sa formation, augmentant ainsi d'autant l'effectif de l'enseignement secondaire postobligatoire. Les besoins en locaux seront entièrement couverts en 2012 seulement, après la construction de tous les bâtiments mentionnés au point 2 ci-dessous.

2. Situation actuelle

Pour accueillir les élèves supplémentaires à la rentrée scolaire 2004, l'enseignement secondaire postobligatoire a dû procéder à des modifications de répartitions géographiques afin d'utiliser au maximum la capacité des bâtiments qui offraient encore de la place.

Malgré ces dispositions, la rentrée scolaire 2004 s'est effectuée en utilisant le troisième étage de l'école primaire Necker, qui devient une annexe du collège Sismondi, ainsi que 8 salles dans le pavillon provisoire du cycle d'orientation de Drize, première volée du futur bâtiment du Rolliet, construit sur le site du CEC de Mme de Staël.

Si la possibilité d'utiliser les salles dans les locaux du primaire peut durer 2 à 3 ans, les locaux du cycle d'orientation de Drize ne seront plus disponibles dès la rentrée scolaire 2005.

Malgré toutes les mesures prises, et toujours par manque de locaux d'enseignement disponibles, divers travaux de transformations ont été entrepris en 2004 pour augmenter la capacité d'accueil, et ainsi assurer la rentrée scolaire.

Actuellement, les écoles de culture générale, les collèges et écoles de commerce atteignent un taux d'occupation moyen de plus de 75 % alors que le taux moyen permettant une gestion optimale en termes pédagogiques est de 66 %.

Les bâtiments planifiés pour absorber les augmentations d'effectifs ne seront disponibles qu'en 2006 pour la surélévation de l'ECG Henry-Dunant, puis en 2008/2010 pour le Rolliet, Frontenex et la reconstruction du Collège Sismondi, et en 2012 ou au-delà pour un bâtiment supplémentaire sur la rive droite.

3. Pavillon du CEC André-Chavanne / pavillon du CEC Emilie-Gourd, annexe des Bougeries

En collaboration avec le département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL), le service technique du DIP et la direction générale de l'enseignement secondaire postobligatoire ont retenu le site du CEC André-Chavanne pour l'exécution d'un pavillon provisoire de 18 classes.

Le site des Bougeries, l'annexe du CEC Emilie-Gourd, a également été retenu pour l'exécution d'un pavillon provisoire de 18 classes.

Le pavillon du CEC André-Chavanne pourra être démonté dès l'achèvement de la démolition-reconstruction du collège Sismondi en 2010, celui de l'annexe Bougeries lors de l'ouverture du collège de Frontenex également prévue en 2010.

La surface nécessaire disponible, la position géographique ainsi que l'appartenance de ces terrains à l'Etat ont été des éléments importants dans le choix de ces sites.

Programme des surfaces utiles (1120 m²)***Pavillon CEC André-Chavanne***

Les locaux prévus comprennent:

- 13 salles sèches (760 m²)
- 2 salles TIC destinées principalement à l'enseignement professionnel de la nouvelle formation commerciale de base (NFCb) (160 m²)
- 2 ateliers informatiques (120 m²)
- 1 salle pour les enseignants (40 m²)
- 2 bureaux de discipline (40 m²)

Programme des surfaces utiles (1120 m²)***Pavillon CEC Emilie-Gourd, annexe des Bougeries***

Les locaux prévus se décomposent comme suit:

- 14 salles sèches (840 m²)
- 1 salle TIC destinée principalement à l'enseignement professionnel de la nouvelle formation commerciale de base (NFCb) (80 m²)
- 2 ateliers informatiques (120 m²)
- 1 salle pour les enseignants (40m²)
- 2 bureaux de discipline (40m²)

En raison de l'aspect transitoire de ces bâtiments loués, les besoins en locaux spécifiques de ces élèves supplémentaires seront absorbés dans les bâtiments existants voisins.

4. Mobilier et équipements (voir art 1. crédit d'investissement)

La mise à disposition de ces 34 salles d'enseignement et des locaux d'appuis nécessaires au fonctionnement scolaire, demande un équipement en mobilier de base et en installations informatiques.

Informatique

Chacun de ces locaux doit disposer d'une connexion informatique au réseau cantonal.

Récupération du mobilier

Il est prévu que la totalité des équipements puisse être récupérée et remise en place dans les constructions définitives qui remplaceront ces pavillons.

5. Coût de fonctionnement

Les locations des pavillons CEC André-Chavanne et CEC Emilie-Gourd, annexe Bougeries se montent à 1 800 000 F (2 x 900 000 F) et seront financées par le budget de fonctionnement du DAEL. Il en va de même pour les frais de fonctionnement (conciergerie, entretien, fluides, etc.) qui s'élèvent à 150 000 F par an (2 x 75 000 F).

Le nombre de postes d'enseignants et de personnel administratif dépend du nombre précis d'élèves qui seront accueillis dans ces pavillons, lui-même lié à la filière de formation à laquelle appartiendront ces élèves.

Néanmoins, le nombre maximum des postes d'enseignants nécessaires est estimé à 22 par pavillon qui seront prélevés sur l'ensemble des moyens budgétaires mis à disposition de l'enseignement secondaire postobligatoire.

En ce qui concerne le nombre maximum de postes administratifs nécessaires, ils sont estimés à 3 par pavillon.

Les crédits de fonctionnement, soit tous les coûts induits nécessaires à la mise en œuvre du projet sans les postes enseignants cités ci-dessus, se présentent ainsi :

CEC André-Chavanne

Crédit de fonctionnement nécessaire à la mise en œuvre du projet (estimation de tous les coûts induits)

	2005	2006-2007 en charges annuelles	2008-2009 en charges annuelles	2010
Charges en personnel	182'152	601'764	601'764	601'764
<i>Personnel administratif avec charges sociales</i>	<i>99'188</i>	<i>297'565</i>	<i>297'565</i>	<i>297'565</i>
Postes *)	2.0	3.0	3.0	3.0
<i>Personnel enseignant avec charges sociales</i>	<i>82'963</i>	<i>304'199</i>	<i>304'199</i>	<i>304'199</i>
Postes *)	1.2	2.2	2.2	2.2
Dépenses générales	538'000	1'085'000	1'121'000	671'000
<i>Coûts induits découlant des postes de travail supplémentaires</i>	<i>50'000</i>	<i>110'000</i>	<i>110'000</i>	<i>110'000</i>
<i>Coûts induits découlant des nouveaux bâtiments et ouvrages</i>	<i>38'000</i>	<i>75'000</i>	<i>75'000</i>	<i>75'000</i>
<i>Autres charges : frais de location, maintenance informatique *)</i>	<i>450'000</i>	<i>900'000</i>	<i>936'000</i>	<i>486'000</i>
Crédit de fonctionnement	720'152	1'686'764	1'722'764	1'272'764

*) 6 mois la 1ère année **) dès 4ème année

Pavillon CEC Emilie-Gourd, annexe des Bougeries

Crédit de fonctionnement nécessaire à la mise en œuvre du projet (estimation de tous les coûts induits)

	2005	2006-2007 en charges annuelles	2008-2009 en charges annuelles	2010
Charges en personnel	182'152	601'764	601'764	601'764
<i>Personnel administratif avec charges sociales</i>	<i>99'188</i>	<i>297'565</i>	<i>297'565</i>	<i>297'565</i>
Postes *)	2.0	3.0	3.0	3.0
<i>Personnel enseignant avec charges sociales</i>	<i>82'963</i>	<i>304'199</i>	<i>304'199</i>	<i>304'199</i>
Postes *)	1.2	2.2	2.2	2.2
Dépenses générales	538'000	1'085'000	1'113'000	663'000
<i>Coûts induits découlant des postes de travail supplémentaires</i>	<i>50'000</i>	<i>110'000</i>	<i>110'000</i>	<i>110'000</i>
<i>Coûts induits découlant des nouveaux bâtiments et ouvrages</i>	<i>38'000</i>	<i>75'000</i>	<i>75'000</i>	<i>75'000</i>
<i>Autres charges : frais de location, maintenance informatique *)</i>	<i>450'000</i>	<i>900'000</i>	<i>928'000</i>	<i>478'000</i>
Crédit de fonctionnement	720'152	1'686'764	1'714'764	1'264'764

*) 6 mois la 1ère année **) dès 4ème année

Rattachement administratif

Des réunions ont eu lieu avec la direction générale de l'enseignement secondaire postobligatoire (DGPO) et l'ensemble des directeurs concernés par la modification des zones de recrutement induites par la construction de ces pavillons. Ces réunions ont permis d'affecter ces pavillons à l'une ou l'autre des directions d'établissements de la région concernée, ceci afin de permettre un fonctionnement optimal et économique de ces pavillons en terme d'encadrement technique, administratif, pédagogique et bien entendu de direction.

6. Subventions fédérales

Dès 2004, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la formation professionnelle (NLFPr), l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) subventionne la formation professionnelle sur la base d'un forfait par apprenti et non plus sur la base des dépenses déterminantes. Néanmoins, des dispositions transitoires d'une période de quatre ans ont été introduites dans la loi et l'ordonnance avant de pratiquer la nouvelle forme de subventionnement. Jusqu'au 31 décembre 2007, l'ancienne loi s'applique ainsi que les directives de l'OFFT.

Une contribution fédérale de 22 à 23 % selon les filières de formations professionnelles est accordée sur l'ensemble du matériel pédagogique reconnu par la Confédération. Si les pavillons sont également utilisés par des étudiant-e-s externes à la formation professionnelle, une part correspondante est déduite. A l'heure actuelle, il n'est pas possible de déterminer la subvention fédérale puisque la répartition des filières n'est pas encore connue.

7. Conclusions

Au bénéfice de ces explications, nous vous prions, Mesdames et Messieurs les députés, de bien vouloir approuver le présent projet de loi qui permettra d'équiper les locaux provisoires qui seront mis à la disposition des écoles de l'enseignement secondaire postobligatoire en attendant les constructions définitives prévues dès 2008.

Annexes :

1. *Planification des charges financières en fonction des décaissements prévus*
2. *Planification des charges et revenus de fonctionnement découlant de la dépense nouvelle*
3. *Fiche technique du CTI*
4. *Programme des locaux et liste des équipements*
5. *Préavis technique de la Cellule d'expertise*

Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève (D 105) - Dépense nouvelle d'investissement

PLANIFICATION DES CHARGES FINANCIÈRES (AMORTISSEMENTS ET INTÉRÊTS) EN FONCTION DES DÉCAISSEMENTS PRÉVUS

Pavillon provisoire CEC André-Chavanne

Projet présenté par le Département de l'instruction publique

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	TOTAL
Investissement brut	916'000	0	0	0	0	0	0	916'000
- Recette d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0
Investissement net	916'000	0	0	0	0	0	0	916'000
Mobilier, infrastructures informatiques lourdes	322'000	0	0	0	0	0	0	322'000
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0
Véhicule, machine et matériel (selon liste)	64'000	0	0	0	0	0	0	64'000
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0
Informatique (équipement, logiciel et progiciel)	530'000	0	0	0	0	0	0	530'000
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL des charges financières	25'190	25'190	210'740	210'740	210'740	210'740	78'240	65'440
Intérêts	25'190	25'190	25'190	25'190	25'190	25'190	25'190	25'190
Amortissements	0	185'550	185'550	185'550	185'550	185'550	53'050	40'250
								charges financières récurrentes

Signature du responsable financier :

Date :

PLANIFICATION DES CHARGES FINANCIÈRES (AMORTISSEMENTS ET INTÉRÊTS) EN FONCTION DES DÉCAISSEMENTS PRÉVUS

Pavillon provisoire CEC Emilie-Gourd

Projet présenté par le Département de l'Instruction publique

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	TOTAL
Investissement brut	786'000	0	0	0	0	0	0	786'000
- Recette d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0
Investissement net	786'000	0	0	0	0	0	0	786'000
Mobilier, infrastructures informatiques lourdes	344'000	0	0	0	0	0	0	344'000
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0
Véhicule, machine et matériel (selon liste)	60'000	0	0	0	0	0	0	60'000
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0
Informatique (équipement, logiciel et progiciel)	382'000	0	0	0	0	0	0	382'000
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0
Aucun	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes	0	0	0	0	0	0	0	0

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	charges financières récurrentes
TOTAL des charges financières	21'615	21'615	172'115	172'115	172'115	172'115	76'615	64'615
Intérêts	21'615	21'615	21'615	21'615	21'615	21'615	21'615	21'615
Amortissements	0	0	150'500	150'500	150'500	150'500	55'000	43'000

Signature du responsable financier :

Date :

ANNEXE 2

PLANIFICATION DES CHARGES ET REVENUS DE FONCTIONNEMENT DÉCOULANT DE LA DEPENSE NOUVELLE

Pavillon provisoire CEC André-Chavanne

Projet présenté par le Département de l'Instruction publique

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Résultat récurrent
TOTAL des charges de fonctionnement induites	745'342	1'711'954	1'897'504	1'933'504	1'933'504	1'483'504	826'004	813'204
Charges en personnel [30] (augmentation des charges de personnel, formation, etc.)	182'152	601'764	601'764	601'764	601'764	601'764	601'764	601'764
Dépenses générales [31] Charges en matériel et véhicule (incluant: fo.-murs, matériel classique et/ou spécifique, véhicule, entretien, etc.)	88'000 50'000	185'000 110'000	185'000 110'000	185'000 110'000	185'000 110'000	185'000 110'000	110'000 110'000	110'000 110'000
Charges de bâtiment (fluides (eau, énergie, combustibles), conciergerie, entretien, location, assurances, etc.)	38'000	75'000	75'000	75'000	75'000	75'000	75'000	75'000
Charges financières [32 + 33] Intérêts (report tableau) Amortissements (report tableau)	25'190 25'190	25'190 25'190	210'740 25'190	210'740 25'190	210'740 25'190	210'740 25'190	78'240 25'190	65'440 25'190
Autres charges (54.00.316.71 frais de location, 17.00.00.315.xx maintenance informatique) Provision [33] (préciser la nature) Octroi de subvention ou de prestations [36] (subvention accordée à des tiers, prestation en nature)	450'000 450'000 0 0	900'000 900'000 0 0	900'000 900'000 0 0	936'000 936'000 0 0	936'000 936'000 0 0	486'000 486'000 0 0	36'000 36'000 0 0	36'000 36'000 0 0
TOTAL des revenus de fonctionnement induits	0	0	0	0	0	0	0	0
Revenus liés à l'activité [40-41+43+45+46] (augmentation de revenus (impôts, émoluments, taxes), subventions reçues, dons ou legs)	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres revenus [42] (revenus de placements de prêts ou de participations, gain comptable, loyers)	0	0	0	0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE FONCTIONNEMENT (charges - revenus)	745'342	1'711'954	1'897'504	1'933'504	1'933'504	1'483'504	826'004	813'204
Remarques: -Tableau complété sur la base de l'hypothèse que les bâtiments Sismondi et Frontenax soient construits selon les prévisions du Service Technique DIP et du DAEL.								
Signature du responsable financier:								
Date:								

PLANIFICATION DES CHARGES ET REVENUS DE FONCTIONNEMENT DÉCOULANT DE LA DÉPENSE NOUVELLE


Pavillon provisoire CEC Emilie-Gourd

Projet présenté par le Département de l'instruction publique

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Résultat recurrent
TOTAL des charges de fonctionnement induites	741 767	1 708 379	1 858 879	1 886 879	1 886 879	1 436 879	816 379	804 379
Charges en personnel [30] (augmentation des charges de personnel, location, etc.)	182 152	601 764	601 764	601 764	601 764	601 764	601 764	601 764
Dépenses générales [31] Charges en matériel et véhicule (meublier, fournitures, matériel classique n/ou spécifique, véhicule entretien etc.)	88 000	185 000	185 000	185 000	185 000	185 000	110 000	110 000
Charges de bâtiment (fluides (eau, énergie, combustibles), conciergerie, entretien, location, assurances, etc.)	38 000	110 000	110 000	110 000	110 000	110 000	110 000	110 000
Charges financières [32 + 33] Intérêts (report tableau) Amortissements (report tableau)	21 615	21 615	172 115	172 115	172 115	172 115	76 615	64 615
Autres charges (64.00.00.316.71: frais de location, 17.00.00.316.xx: maintenance informatique)	21 615	21 615	21 615	21 615	21 615	21 615	21 615	21 615
Provision [338] (préciser: la nature) (s.: location accordée à des tiers, prestation en nature)	0	0	0	0	0	0	0	0
Octroi de subvention ou de prestations [36]	450 000	900 000	900 000	928 000	928 000	478 000	28 000	28 000
	450 000	900 000	900 000	928 000	928 000	478 000	28 000	28 000
TOTAL des revenus de fonctionnement induits	0	0	0	0	0	0	0	0
Revenus liés à l'activité [40+41+43+45+46] (augmentation de revenus (impôts, amendements, taxes), subventions reçues, dons ou legs)	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres revenus [42] (revenus de placements, de prêts ou de participations, gain comptable, loyers)	0	0	0	0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE FONCTIONNEMENT (charges - revenus)	741 767	1 708 379	1 858 879	1 886 879	1 886 879	1 436 879	816 379	804 379
Remarques: -Tableau complété sur la base de l'hypothèse que les bâtiments Sismondì et Frontenex soient construits selon les prévisions du Service Technique DIP et du DAEL.								
Signature du responsable financier:								
Date:								



République et Canton de Genève
Chancellerie d'Etat

Centre des technologies de l'information 

FICHE TECHNIQUE CTI

Investissement

Projet de loi ouvrant un crédit d'investissement de 1 705 000 F pour l'équipement et l'ameublement des pavillons provisoires loués et mis à disposition du CEC André-Chavanne et du CEC Emilie-Gourd, annexe des Bougeries.

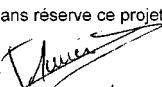
Préambule

Ce projet de loi porte principalement sur l'acquisition de matériel pédagogique. Les montants pour l'informatique et les télécommunications sont essentiellement destinés à l'achat de PC. La plupart des rubriques ci-dessous sont dès lors sans objet.

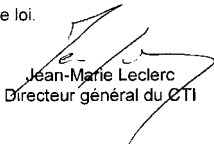
- 1 Système d'information et de communication :
Sans objet.
- 2 Développement :
Sans objet.
- 3 Architecture technique :
Le matériel proposé et sa connexion au réseau ont été validés par la direction de la production du CTI.
- 4 Organisation de projet :
Validée par le Centre pédagogique des technologies de l'information et de la communication (CPTIC)
- 5 Financement :
Coûts d'investissement conformes aux besoins. Les coûts d'entretien estimés à 64 000 F dès l'échéance de la garantie (dans la règle 3 ans) devront être rajoutés au budget du CTI.
- 6 Evolution et maintenance du système :
Une fois obsolète, le remplacement de ce matériel sera prévu dans le socle du CTI.
- 7 Priorité :
Projet prioritaire pour le DIP vu l'évolution des effectifs.
- 8 Formation :
Sans objet.
- 9 Sécurité et éthique :
Sans objet.

En conclusion, nous validons sans réserve ce projet de loi.

Jean-Claude Mercier
Directeur opérationnel


22.11.04

Jean-Marie Leclerc
Directeur général du CTI



ANNEXE 4

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
Service technique

29 09 04

CEC ANDRE-CHAVANNE

Pavillon provisoire

Devis estimatif CFC 9

900 Mobilier	frs	322'000.00
941 Equipement audiovisuel	frs	64'000.00
943 Equipement informatique	frs	384'000.00
944 Equipement salles NCFB	frs	<u>149'000.00</u>
Total	frs	<u>919'000.00</u>

CEC ANDRE-CHAVANNE
PROGRAMME PAVILLON PROVISOIRE

Effectif 280 élèves

N° FT	Catégories	nb	m2 nets		
1.0	ENSEIGNEMENT GENERAL				1080
1.1	Salle de cours 24 places	10	60	600	
1.2	Salle de cours 48 places	1	80	80	
1.3	Salle de cours 18 places	2	40	80	
1.4	Salle de cours NFCB + unité d'enseignement +multimédia 22pl	2	80	160	
1.5	Atelier informatique/bureautique (24 pl)	2	60	120	
1.6	Bureaux de disciplines	2	20	40	
2.0	LOCAUX PROFESSEURS, ASSISTANTS, ET ELEVES				40
2.1	Salle de travail maîtres yc photocopies et informatique	1	40	40	
	TOTAL				1120

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
Service technique

29 09 04

CEC ANDRE-CHAVANNE
Pavillon provisoire

Devis estimatif

900 MEUBLES
MOBILIER

N° local	Désignation	Nbre	Prix unitaire	Total	total de l'ensemble
1.1	Salle de cours (24+1)				
	- tableau blanc 200 x 100 cm. 2 faces, pivotant sur piètement à roulettes avec frein	1	1'500.00	1'500.00	
	- pupitres individuels élèves	24	200.00	4'800.00	
	- chaises élève empilables	25	115.00	2'875.00	
	- bureau 1 corps 160 x 80/75 cm	1	1'400.00	1'400.00	
	- armoire haute 100 x 50/195 cm	1	800.00	800.00	
	- portemanteau 16 places	1	620.00	620.00	
	- corbeille à papier solide	1	40.00	40.00	
	soit pour 9 salles	7		12'035.00	84'245.00
	1.1bis	Salle de cours (24+1) mathématiques			
- tableau blanc triptyque 200 x 100 cm, 5 faces (2 volets rabattables) sur piètement à roulettes avec frein		1	4'300.00	4'300.00	
- pupitres individuels élèves		24	200.00	4'800.00	
- chaises élève empilables		25	115.00	2'875.00	
- bureau 1 corps 160 x 80/75 cm		1	1'400.00	1'400.00	
- armoire haute 100 x 50/195 cm		1	800.00	800.00	
- portemanteau 16 places		1	620.00	620.00	
- corbeille à papier solide		1	40.00	40.00	
soit pour 3 salles		3		14'835.00	44'505.00
1.2		Salle de cours (48 + 1)			
	- tableau blanc 200 x 100 cm, triptyque 5 faces (2 volets rabattables) sur piètement à roulettes avec frein	1	4'300.00	4'300.00	
	- chaises élèves pour prise de note avec tablette rabattable	48	375.00	18'000.00	
	- bureau 1 corps 160 x 80/75 cm	1	1'400.00	1'400.00	
	- tables pliantes 160 x 80/75 cm	20	750.00	15'000.00	
	- chariot de transport pour tables pliantes	1	800.00	800.00	
	- armoires haute 100 x 50/195 cm	1	800.00	800.00	
	- portemanteaux 16 places	2	620.00	1'240.00	
	- corbeille à papier solide	1	40.00	40.00	
	soit 1 grande salle	1		41'580.00	41'580.00
1.3	Salle de cours (18+1)				
	- tableau blanc 200 x 100 cm. 2 faces, pivotant sur piètement à roulettes avec frein	1	1'500.00	1'500.00	
	- pupitres individuels élèves	18	200.00	3'600.00	
	- chaises élève empilables	19	115.00	2'185.00	
	- bureau 1 corps 160 x 80/75 cm	1	1'400.00	1'400.00	
	- armoire haute 100 x 50/195 cm	1	800.00	800.00	
	- portemanteau 16 places	1	620.00	620.00	
	- corbeille à papier solide	1	40.00	40.00	
soit 2 salles	2		10'145.00	20'290.00	

N° local	Désignation	Nbre	Prix unitaire	Total	total de l'ensemble
1.4	Salle de cours NFCB (22+1)				
	- chaises hauteur réglable sur roulette	23	350.00	8'050.00	
	- armoires 120 x 40/110 cm, à rideau verrouillable	3	1'000.00	3'000.00	
	- portemanteau 16 places	1	620.00	620.00	
	- corbeille à papier solide	1	40.00	40.00	
	soit 2 salles	2		11'710.00	23'420.00
1.5	Salle informatique (24+1)				
	- tables 120 x 80/75 cm, revêtement stratifié, piétement central, avec canal pour fils élect.	25	750.00	18'750.00	
	- chaises élève empilables	25	115.00	2'875.00	
	- armoire haute 100 x 50/195 cm	1	800.00	800.00	
	- portemanteau 16 places	1	620.00	620.00	
	- corbeille à papier solide	1	40.00	40.00	
	soit 2 salles informatique	2		23'085.00	46'170.00
1.7	Bureau de discipline				
	- bureau informatique avec retour, 1 corps	1	1'800.00	1'800.00	
	- table 160 x 80/75 cm, plateau stratifié	1	750.00	750.00	
	- armoires 120 x 140/110 cm, à rideau verrouillable	2	1'000.00	2'000.00	
	- rayonnage 120 x 40/110 cm	1	500.00	500.00	
	- meuble dossiers suspendus 3 tiroirs	1	800.00	800.00	
	- chaise de bureau ergonomique	1	550.00	550.00	
	- chaises visiteurs empilables	4	200.00	800.00	
	- portemanteau 6 places sur pied	1	440.00	440.00	
	- lampe de bureau	1	150.00	150.00	
	- corbeille à papier solide	1	40.00	40.00	
	soit 2 bureaux	2		7'830.00	15'660.00
2.1	Salle de travail des maîtres yc photocopies				
	- messagerie sous forme de 'pelles, env 50	bloc	2'500.00	2'500.00	
	- casiers pour maîtres, dim. intérieures 40 x 55/60 cm avec 1 rayon amovible et porte à battant verrouillable, réunis en 1 ou 2 ensembles	20	270.00	5'400.00	
	- tables 160 x 80/75 cm, revêtement stratifié	6	750.00	4'500.00	
	- chaises visiteurs empilables	12	200.00	2'400.00	
	- armoires haute 100 x 50/195 cm	3	900.00	2'700.00	
	- tables 120 x 80/75 cm, revêtement stratifié, piétement central, avec canal pour fils élect.	4	750.00	3'000.00	
	- chaises hauteur réglable sur roulette	4	350.00	1'400.00	
	- table 120 x 80/75 cm plateau stratifié	1	550.00	550.00	
	- corbeille à papier solide	2	40.00	80.00	
	- portemanteau 16 places	1	620.00	620.00	
	soit 1 salle de travail	1		23'150.00	23'150.00
	TOTAL MOBILIER HT	Frs			299'020.00
	TVA 7.6%				22'725.52
	TOTAL TTC				321'745.00
	ARRONDI à Frs				322'000.00

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
Service technique

29 09 04

CEC ANDRE-CHAVANNE

Pavillon provisoire

Devis estimatif

941 EQUIPEMENT AUDIOVISUEL

Désignation	Nbre	Prix unitaire	Total	Total général
- Rétroprojecteurs	18	800.00	14'400.00	
- Chariots rétroprojecteurs	18	300.00	5'400.00	
- Projecteurs diapos	2	1'000.00	2'000.00	
- Projecteurs Vidéo	7	3'000.00	21'000.00	
- Supports pour projecteur vidéo	5	300.00	1'500.00	
- Chariots projecteurs diapos	2	300.00	600.00	
- Cassétophones et CS type "educombi"	2	700.00	1'400.00	
- Télévisions (grandes)	2	1'100.00	2'200.00	
- Télévision (petite)	1	800.00	800.00	
- Chariots pour télévisions et magnétoscopes et PC	6	800.00	4'800.00	
- Magnétoscopes VHS	3	300.00	900.00	
- Lecteurs DVD	3	300.00	900.00	
- Lecteur & enregistreur DVD	1	1'500.00	1'500.00	
- Amplis pour équipement VHS & DVD	2	300.00	600.00	
- Haut-parleurs pour équip. VHS & DVD	2	200.00	400.00	
- Copieur CD à 4 CD	1	2'000.00	2'000.00	
- Lecteur CD & MD (mus. & mav)	1	800.00	800.00	
- Amplis (mus. & mav)	1	700.00	700.00	
- Haut parleur (mus. & mav)	1	500.00	500.00	
- Caméra numérique DV	1	1'500.00	1'500.00	
TOTAL EQUIPEMENT AUDIOVISUEL (TVA 7.6% incluse)	Frs			63'900.00
ARRONDI à Frs				64'000.00

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
Service technique

29 09 04

CEC ANDRE-CHAVANNE

Pavillon provisoire

Devis estimatif

943 EQUIPEMENT INFORMATIQUE

Désignation	Nbre	Prix unitaire	Total	Total général
<u>Informatique pédagogique</u>				
Postes de travail				
- y.c. part "imprimantes" (env 7)				
- y.c. part serveur				
- y.c. part scanners				
Poste (TVA comprise)	104	2'700.00	280'800.00	
Logiciels (sans salle NCBF)	104	650.00	67'600.00	
Total				348'400.00
<u>Répartition des PC pédagogique</u>				
2 PC sur chariots à disposition pour les salles sèches				
1 PC pour salle 48 pl				
46 PC pour les salles NCBF				
50 PC pour les salles informatiques				
4 PC pour la salle de travail maîtres				
1 PC bureaux de discipline				
<u>Informatique administrative</u>				
Poste de travail				
y compris part : imprimante, serveur et périphériques				
soit le poste TVA comprise	1	3'300.00	3'300.00	
Logiciels	1	1'000.00	1'000.00	
Total			4'300.00	4'300.00
<u>Equipements actifs</u>				
Alimentation du réseau informatique et téléphonique				
voix/IP, et lien sur le réseau cantonal, distribution				
centrale, distribution des prises, switchs Power line,				
switchs standards, switch de distribution et de liaison				
sur le RC2	bloc		28'000.00	28'000.00
<u>Téléphonie</u>				
Stations téléphoniques :Comprenant les stations, ATA,				
Cordons patch, programmation et configuration des stat.				
Les boîtes vocales et la m.e.s	4	900.00	3'600.00	3'600.00
TOTAL EQUIPEMENT INFORMATIQUE	Frs			384'300.00
(TVA 7,6% incluse)				
ARRONDI à Frs				384'000.00

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
Service technique

29 09 04

CEC ANDRE-CHAVANNE
Pavillon provisoire

Devis estimatif

944 EQUIPEMENT SALLES NFCB

Désignation	Nbre	Prix unitaire	Total	Total général
Salles NFCB				
Equipement				
- poste professeur; système multimedia avec logiciel	1	7'300.00	7'300.00	
- poste élève; boitier, logiciel, câble, casque-micro	22	1'400.00	30'800.00	
- mélangeur de sources audio-vidéo	1	1'600.00	1'600.00	
- caméra de document	1	2'650.00	2'650.00	
- lecteur vidéo ntsc/pal hifi-stéréo	1	350.00	350.00	
- configuration des ordinateurs	1	2'600.00	2'600.00	
- installation	1	1'000.00	1'000.00	
soit 2 salles NFCB	2		46'300.00	92'600.00
Mobilier spécifique				
- table professeur	1	1'720.00	1'720.00	
- marguerite 4 postes	1	4'800.00	4'800.00	
- marguerite 6 postes	3	7'300.00	21'900.00	
soit 2 salles NCFB	2		28'420.00	56'840.00
TOTAL EQUIPEMENT (TVA 7.6% incluse)	Frs			149'440.00
ARRONDI à Frs				149'000.00

CEC EMILIE - GOURD
ANNEXE DES BOUGERIES
Pavillon provisoire**Devis estimatif CFC 9**

900 Mobilier	frs	344'000.00
941 Equipement audiovisuel	frs	60'000.00
943 Equipement informatique	frs	307'000.00
944 Equipement salles NFCB	frs	<u>75'000.00</u>
Total	frs	<u><u>786'000.00</u></u>

CEC EMILIE-GOURD - Annexe des BOUGERIES

PROGRAMME DU PAVILLON PROVISOIRE

Effectif 280 élèves

N° FT	Catégories	nb	m2 nets		
			local	ss-tot	total
1.0	ENSEIGNEMENT GENERAL				1080
1.1	Salle de cours 24 places	12	60	720	
1.2	Salle de cours 48 places	1	80	80	
1.3	Salle de cours 18 places	1	40	40	
1.4	Salle de cours NFCB (22pl)	1	80	80	
1.5	Salle informatique/bureautique (24 pl)	2	60	120	
1.6	Bureau de disciplines	2	20	40	
2.0	LOCAUX PROFESSEURS, ASSISTANTS, ET ELEVES				40
2.1	Salle de travail maîtres yc photocopies et informatique	1	40	40	
	TOTAL				1120

ANNEXE DES BOUGERIES

Pavillon provisoire

Devis estimatif900 MEUBLES
MOBILIER

N° local	Désignation	Nbre	Prix unitaire	Total	Total de l'ensemble
1.1	Salle de cours (24+1)				
	- tableau blanc 200 x 100 cm, 2 faces, pivotant sur piètement à roulettes avec frein	1	1'500.00	1'500.00	
	- pupitres individuels élèves	24	200.00	4'800.00	
	- chaises élève empilables	25	115.00	2'875.00	
	- bureau 1 corps 160 x 80/75 cm	1	1'400.00	1'400.00	
	- armoire haute 100 x 50/195 cm	1	800.00	800.00	
	- portemanteau 16 places	1	620.00	620.00	
	- corbeille à papier solide	1	40.00	40.00	
	soit pour 9 salles	9		12'035.00	108'315.00
1.1bis	Salle de cours (24+1) mathématiques				
	- tableau blanc triptyque 200 x 100 cm, 5 faces (2 volets rabattables) sur piètement à roulettes avec frein	1	4'300.00	4'300.00	
	- pupitres individuels élèves	24	200.00	4'800.00	
	- chaises élève empilables	25	115.00	2'875.00	
	- bureau 1 corps 160 x 80/75 cm	1	1'400.00	1'400.00	
	- armoire haute 100 x 50/195 cm	1	800.00	800.00	
	- portemanteau 16 places	1	620.00	620.00	
	- corbeille à papier solide	1	40.00	40.00	
	soit pour 3 salles	3		14'835.00	44'505.00
1.2	Salle de cours (48 + 3)				
	- tableau blanc 200 x 100 cm, triptyque 5 faces (2 volets rabattables) sur piètement à roulettes avec frein	1	4'300.00	4'300.00	
	- chaises élèves pour prise de note avec tablette rabattable	48	375.00	18'000.00	
	- bureau 1 corps 160 x 80/75 cm	1	1'400.00	1'400.00	
	- tables pliantes 160 x 80/75 cm	20	750.00	15'000.00	
	- chariot de transport pour tables pliantes	1	800.00	800.00	
	- armoire haute 100 x 50/195 cm	1	800.00	800.00	
	- portemanteaux 16 places	2	620.00	1'240.00	
	- corbeille à papier solide	1	40.00	40.00	
	soit 1 grande salle	1		41'580.00	41'580.00

N° local	Désignation	Nbre	Prix unitaire	Total	Total de l'ensemble
1.3	Salle de cours (18+1)				
	- tableau blanc 200 x 100 cm, 2 faces, pivotant sur piètement à roulettes avec frein	1	1'500.00	1'500.00	
	- pupitres individuels élèves	18	200.00	3'600.00	
	- chaises élève empilables	19	115.00	2'185.00	
	- bureau 1 corps 160 x 80/75 cm	1	1'400.00	1'400.00	
	- armoire haute 100 x 50/195 cm	1	800.00	800.00	
	- portemanteau 16 places	1	620.00	620.00	
	- corbeille à papier solide	1	40.00	40.00	
	soit 1 salle	1		10'145.00	10'145.00
	1.4	Salle de cours NFCB (22+1)			
- chaises hauteur réglable sur roulette		23	350.00	8'050.00	
- armoire haute 100 x 50/195 cm		1	800.00	800.00	
- portemanteau 16 places		1	620.00	620.00	
- corbeille à papier solide		1	40.00	40.00	
soit 1 salle	1		9'510.00	9'510.00	
1.5	Salle informatique (24+1)				
	- tables 120 x 80/75 cm, revêtement stratifié, piètement central, avec canal pour fils élect.	25	750.00	18'750.00	
	- chaises élève empilables	25	115.00	2'875.00	
	- armoire haute 100 x 50/195 cm	1	800.00	800.00	
	- portemanteau 16 places	1	620.00	620.00	
	- corbeille à papier solide	1	40.00	40.00	
soit 2 salles informatique	2		23'085.00	46'170.00	
1.7	Bureau de discipline				
	- bureau informatique avec retour, 1 corps	1	1'800.00	1'800.00	
	- table 160 x 80/75 cm, plateau stratifié	1	750.00	750.00	
	- armoires 120 x 140/110 cm, à rideau verrouillable	2	1'000.00	2'000.00	
	- rayonnage 120 x 40/110 cm	1	500.00	500.00	
	- meuble dossiers suspendus 3 tiroirs	1	800.00	800.00	
	- chaise de bureau ergonomique	1	550.00	550.00	
	- chaises visiteurs empilables	4	200.00	800.00	
	- portemanteau 6 places sur pied	1	440.00	440.00	
	- lampe de bureau	1	150.00	150.00	
	- corbeille à papier solide	1	40.00	40.00	
	soit 2 bureaux	2		7'830.00	15'660.00
	2.1	Salle de travail des maîtres yc photocopies			
- messagerie sous forme de "pelles, env 50		bloc	2'500.00	2'500.00	
- casiers pour maîtres, dim. intérieures 40 x 55/60 cm avec 1 rayon amovible et porte à battant verrouillable, réunis en 1 ou 2 ensembles		20	270.00	5'400.00	
- tables 160 x 80/75 cm, revêtement stratifié		6	750.00	4'500.00	
- chaises visiteurs empilables		12	200.00	2'400.00	
- armoires haute 100 x 50/195 cm		3	800.00	2'400.00	
- tables 120 x 80/75 cm, revêtement stratifié, piètement central, avec canal pour fils élect.		4	750.00	3'000.00	
- chaises hauteur réglable sur roulette		4	350.00	1'400.00	
- table 120 x 80/75 cm plateau stratifié		1	550.00	550.00	
- corbeilles à papier solide		2	40.00	80.00	
- portemanteau 16 places		1	620.00	620.00	
soit 1 salle de travail	1		22'850.00	22'850.00	

N° local	Désignation	Nbre	Prix unitaire	Total	Total de l'ensemble
	Salle polyvalente de sciences (18 pl.) (dans annexe Bougeries)				
	- tables de laboratoire 160 x 80/75 cm, revêtement stratifié	10	750.00	7'500.00	
	- chaises élèves	19	115.00	2'185.00	
	- armoires de laboratoire 120 x 60/110 cm, portes à battants	4	1'200.00	4'800.00	
	- armoires de laboratoire 120 x 60/110 cm, portes vitrées coulissantes	4	1'100.00	4'400.00	
	- tableau blanc 200 x 100 cm, 2 faces, sur piètement à roulettes	1	1'500.00	1'500.00	
	- portemanteau 10 places	1	500.00	500.00	
	- corbeille à papier	1	40.00	40.00	
	soit 1 salle de science	1		20'925.00	20'925.00
	TOTAL MOBILIER HT	Frs			319'660.00
	TVA 7.6%				24'294.16
	TOTAL TTC				343'954.00
	ARRONDI à Frs				344'000.00

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
Service technique

29 09 04

ANNEXE DES BOUGERIES
Pavillon provisoire

Devis estimatif

941 EQUIPEMENT AUDIOVISUEL

Désignation	Nbre	Prix unitaire	Total	Total général
- Rétroprojecteurs	17	800.00	13'600.00	
- Chariots rétroprojecteurs	17	300.00	5'100.00	
- Projecteurs vidéo - data	6	3'000.00	18'000.00	
- Supports pour projecteur vidéo - data	4	300.00	1'200.00	
- Projecteurs diapos	2	1'000.00	2'000.00	
- Chariots projecteurs diapos	2	300.00	600.00	
- Cassétophones et CS type "educombi"	2	700.00	1'400.00	
- Télévisions (grandes)	2	1'100.00	2'200.00	
- Télévision (petite)	1	800.00	800.00	
- Chariots pour télévisions et magnétoscopes et PC	6	800.00	4'800.00	
- Magnétoscopes VHS	3	300.00	900.00	
- Lecteurs DVD	3	300.00	900.00	
- Lecteur & enregistreur DVD	1	1'500.00	1'500.00	
- Amplis pour équipement VHS & DVD	2	300.00	600.00	
- Haut-parleurs pour équip. VHS & DVD	2	200.00	400.00	
- Copieur CD à 4 CD	1	2'000.00	2'000.00	
- Lecteur CD & MD (mus. & mav)	1	800.00	800.00	
- Amplis (mus. & mav)	1	700.00	700.00	
- Haut parleur (mus. & mav)	1	500.00	500.00	
- Caméra numérique DV	1	1'500.00	1'500.00	
TOTAL EQUIPEMENT AUDIOVISUEL (TVA 7,6% incluse)	Frs			59'500.00
ARRONDI à Frs				60'000.00

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
Service technique

29 09 04

ANNEXE DES BOUGERIES

Pavillon provisoire

Devis estimatif

943 EQUIPEMENT INFORMATIQUE

Désignation	Nbre	Prix unitaire	Total	Total général
<u>Informatique pédagogique</u>				
Postes de travail				
- y.c. part "imprimantes" (env 7)				
- y.c. part serveur				
- y.c. part scanners				
Poste (TVA comprise)	81	2'700.00	218'700.00	
Logiciels	81	650.00	52'650.00	
Total				271'350.00
<u>Répartition des PC pédagogique</u>				
2 PC sur chariots à disposition pour les salles sèches				
1 PC pour salle 48 pl				
23 PC pour les salles NFCB				
50 PC pour les salles informatiques				
4 PC pour la salle de travail maîtres				
1 PC bureaux de disciplines				
<u>Informatique administrative</u>				
Poste de travail				
y compris part : imprimante, serveur et périphériques				
soit le poste TVA comprise	1	3'300.00	3'300.00	
Logiciels	1	1'000.00	1'000.00	
Total			4'300.00	4'300.00
<u>Equipements actifs</u>				
Alimentation du réseau informatique et téléphonique				
voix/IP, et lien sur le réseau cantonal, distribution				
centrale, distribution des prises, switchs Power line,				
switchs standards, switch de distribution et de liaison				
sur le RC2	bloc		28'000.00	28'000.00
<u>Téléphonie</u>				
Stations téléphoniques :Comprenant les stations, ATA,				
Cordons patch, programmation et configuration des stat.				
Les boîtes vocales et la m.e.s	4	900.00	3'600.00	3'600.00
TOTAL EQUIPEMENT INFORMATIQUE	Frs			307'250.00
(TVA 7,6% incluse)				
ARRONDI à Frs				307'000.00

ANNEXE DES BOUGERIES

Pavillon provisoire

Devis estimatif

944 EQUIPEMENT SALLES NFCB

Désignation	Nbre	Prix unitaire	Total	Total général
Salles NFCB				
Equipement				
- poste professeur; système multimedia avec logiciel	1	7'300.00	7'300.00	
- poste élève: boîtier, logiciel, câble, casque-micro	22	1'400.00	30'800.00	
- mélangeur de sources audio-vidéo	1	1'600.00	1'600.00	
- caméra de document	1	2'650.00	2'650.00	
- lecteur vidéo ntsc/pal hifi-stéréo	1	350.00	350.00	
- configuration des ordinateurs	1	2'600.00	2'600.00	
- installation	1	1'000.00	1'000.00	
soit 1 salle NFCB	1		46'300.00	46'300.00
Mobilier spécifique				
- table professeur	1	1'720.00	1'720.00	
- marguerite 4 postes	1	4'800.00	4'800.00	
- marguerite 6 postes	3	7'300.00	21'900.00	
soit 1 salle NFCB	1		28'420.00	28'420.00
TOTAL EQUIPEMENT LABO. DE LANGUES (TVA 7,6% incluse)	Frs			74'720.00
ARRONDI à Frs				75'000.00



Département des finances
Administration des finances de l'Etat

République et
Canton de Genève



PREAVIS TECHNIQUE

fonctionnement
 investissement

bouclement
 autre

rubriques n° 34.13.00.506.61
17.00.00.506.64

1. Objet

Projet de loi ouvrant un crédit d'investissement de 1 705 000 F pour l'équipement et l'ameublement des pavillons provisoires loués et mis à disposition du CEC André-Chavanne et du CEC Emilie-Gourd, annexe des Bougeries.

2. Planification des charges et revenus de fonctionnement induits par le projet

(en millions de francs)	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Résultat récurrent
Charges en personnel	0.36	1.20	1.20	1.20	1.20	1.20	1.20	1.20
Dépenses générales (matériel, véhicule, bâtiment)	0.18	0.37	0.37	0.37	0.37	0.37	0.22	0.22
Charges financières (amortissement et intérêts)	0.05	0.05	0.38	0.38	0.38	0.38	0.15	0.13
Autres charges (location et frais de maintenance)	0.90	1.80	1.80	1.86	1.86	0.96	0.06	0.06
Octroi de subvention ou prestations	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des charges de fonctionnement	1.49	3.42	3.76	3.82	3.82	2.92	1.64	1.62
Revenus liés à l'activité	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres revenus	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des revenus de fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net de fonctionnement	1.49	3.42	3.76	3.82	3.82	2.92	1.64	1.62

3. Financement

Ce crédit d'investissement devra être inscrit au budget d'investissement en 2005.

Il devra entrer dans le cadre du volume d'investissements "nets-nets" admis par le Conseil d'Etat pour 2005, sous réserve de la réduction technique globale à opérer. Dans ce cadre, ce préavis ne garantit pas que les tranches du crédit d'investissement pourront être automatiquement versées.

4. Remarques

- D'après les informations obtenues du département de l'instruction publique (DIP), un amendement au PB2005 a été déposé à la Commission des finances visant à faire correspondre les tranches 2005 avec celles énoncées dans les tableaux financiers et le projet de loi. Le PB2005 est, en l'état, surévalué d'un montant de 855 000 F.

- Le DIP a confirmé que les montants indiqués dans les tableaux financiers, calculés et transmis par le DAEL et le CTI pour les chiffres "hors DIP", sont prévus au budget de fonctionnement des départements concernés.

- Il est mentionné dans l'exposé des motifs qu'"en raison de l'aspect transitoire de ces bâtiments loués, les besoins en locaux spécifiques de ces élèves supplémentaires seront absorbés dans les bâtiments existants voisins". Le DIP a précisé qu'il s'agit essentiellement de besoins liés aux cours d'Education Physique, non quantifiables, qui seront évalués précisément lors de l'organisation des futures rentrées.

- Concernant une éventuelle subvention fédérale, le DIP a pris l'option de ne pas la prévoir dans le dispositif juridique ni dans les tableaux financiers. Il précise que "la proposition d'inscrire formellement une subvention fédérale est viable pour autant que l'on connaisse la part d'utilisation par les filières de formations professionnelles dans ces pavillons", ce qui n'est pas le cas selon lui.

- Les tableaux financiers ont été remplis en se basant sur l'hypothèse que les nouvelles constructions (Sismondi et Frontenex) seront disponibles dès 2010. Dans le cas où ces constructions prendraient du retard ou ne seraient pas réalisées, le DIP a précisé que les contrats signés prévoient la "possibilité après 5 ans de louer pour une année supplémentaire ou de racheter les pavillons pour un montant symbolique de F 1000". Les charges de bâtiment (75 000 F par an et par pavillon) pourraient, quant à elles, se prolonger en fonction de l'utilisation des pavillons.

- L'exposé des motifs énonce que la totalité des équipements (mobilier hors informatique) pourra être récupérée et remise en place dans les constructions définitives qui remplaceront ces pavillons.

- Le renouvellement futur du matériel informatique sera prévu dans le socle du CTI (voir fiche technique du CTI en annexe du projet de loi).

Marc Gioria
n.o. Marc Gioria

Eve Vaissade
Eve Vaissade

Genève, le 20 décembre 2004

N.B. : Le présent préavis technique est basé sur le PL, l'exposé des motifs et les tableaux financiers transmis le 14 décembre 2004 ainsi que la fiche technique CTI et les annexes transmis le 2 décembre 2004. L'Administration des Finances de l'Etat n'est plus engagée en cas de modifications ultérieures à la date du présent préavis technique.

Prié connaissance le : 10.1.2005

Signature du responsable financier :

Signature